

REUNION DU 4 JANVIER 2022

PV N. 16

PRESIDENT : M. SEJOTTE ANDRE

PRESENTS : MM. BALESTRAT CHRISTIAN - LIOBET GUILHEM - FRACHET OLIVIER - VILLENEUVE Michel, DUFOSET Alexandre.

EXCUSE : M. DUGENY RODOLPHE

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF.

Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

La commission rappelle aux clubs que tout changement de dates, d'horaires ou de terrain doit se faire uniquement via footclubs au moins 7 jours avant la date prévue pour la rencontre concernée et avec accord des deux clubs.

La commission rappelle aux clubs qu'ils doivent saisir les résultats sur footclubs avant le Lundi 14h00 sous peine d'amende.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION COMPETITIONS JEUNES

CHAMPIONNATS Catégorie U17

_Calendrier

Dates	18/09	25/09	02/10	09/10	16/10	23/10	30/10	06/11	13/11	20/11	27/11	04/12	11/12	18/12
Journées	X	X	X	X	X	MR		X	X	X	X	X	X	X
Dates	08/01	15/01	22/01	29/01	05/02	12/02	19/02	26/02	05/03	12/03	19/03	26/03	02/04	09/04
Journées	A10 Non joués le 11/12	A11	R1	R2	R3	MR		Coupe	R4	R5	Coupe	R6	R7	R8
Dates	16/04	23/04	30/04	07/05	14/05	21/05	28/05	04/06	11/06					
Journées	MR		Coupe	R9	R10	R11								

A= Journées aller

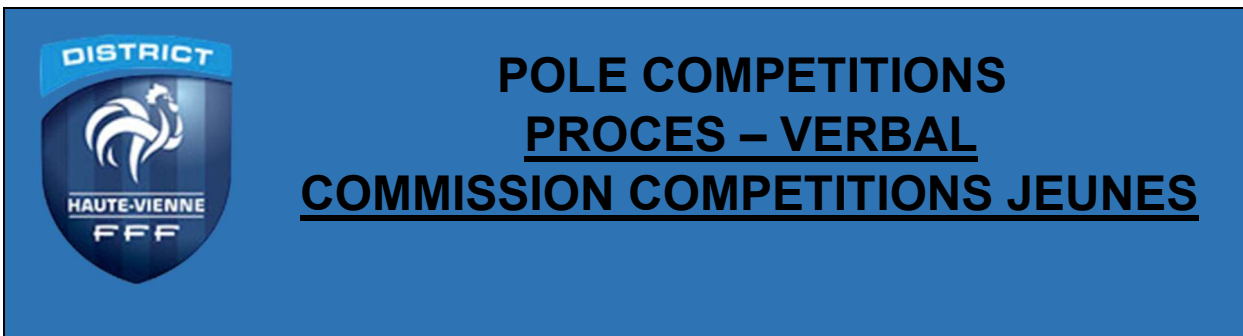
R= Journées retour

MR= Match de rattrapage

Les matches comptant pour la journée A10, non joués pour causes d'intempéries, sont reportés au Samedi 08 Janvier 2022

Match N° 51267. 1 du 04/12/2021 reporté au 18/12/2021 : US Couzeix-Chaptelat 1 – E.Val de Vienne/Veyrac 17 :

Suite à l'accord des deux clubs, ce match se jouera le Samedi **05 Février 2022**, date à laquelle les deux équipes étaient Exemptes.



Niveau 2 : D2

Calendrier 1ere phase

Dates	18/09	25/09	02/10	09/10	16/10	23/10	30/10	06/11	13/11	20/11	27/11	04/12	11/12	18/12	08/01
Journées	X	X	X	X	X	MR		X	X	X	X	X	X	X	R5

A= Journées aller

R= Journées retour

MR= Match de rattrapage

La journée R5 du 18 Décembre 2021 est entièrement reportée au Samedi 08 Janvier 2022

La date limite pour les engagements supplémentaires pour la D2 est fixée au **07 Janvier 2022**.
La commission rappelle aux clubs l'importance de bien noter leurs desideratas en termes de jumelage ou d'alternance et aussi des terrains.

Catégorie U15

Calendrier 1ere phase « brassage »

Dates	18/09	25/09	02/10	09/10	16/10	23/10	30/10	06/11	13/11	20/11	27/11	04/12	11/12	18/12	08/01
Journées	X	X	X	X	X	MR		X	X	X	X	X	X	X	R5

A= Match aller

R= Match retour

MR= Match de rattrapage

La journée R5 du 18 Décembre 2021 est entièrement reportée au Samedi 08 Janvier 2022

La date limite pour les engagements supplémentaires pour la D2 est fixée au **07 Janvier 2022**.
La commission rappelle aux clubs l'importance de bien noter leurs desideratas en termes de jumelage ou d'alternance et aussi des terrains.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION COMPETITIONS JEUNES

Changement de terrain :

Match N° 51476.2 : E. Le Palais sur Vienne/St Just le Martel 2 – Bessines Avenir Nord 87 2

Suite au mail de la SA. Le Palais sur Vienne, le match U15 Poule B du 08/01/2022 les opposant à l'équipe de Bessines Avenir Nord 87 2 , prévu sur le stade Jules Ferry au Palais sur Vienne se jouera sur **le stade de Saint Just le Martel**, l'horaire restant inchangé.

COUPES DEPARTEMENTALES

La commission des jeunes rappelle aux clubs que les règlements relatifs aux coupes U19, U17 et U15 sont téléchargeables sur le site du District.

FINALES COUPES DEPARTEMENTALES JEUNES

Les clubs intéressés pour recevoir les finales de ces coupes, **dont la date est fixée au Samedi 11 Juin 2022** peuvent faire acte de candidature auprès du district avant le Mardi 1^{er} Février 2022.

U19 : Challenge « Jean ROCHE »

Liste des équipes engagées :

AS Aix sur Vienne 2

CA Rilhac Rancon1

E.F. Val de Vienne 1

CS Feytiat 1

JA Isle 1

Limoges Beaubreuil fc 1

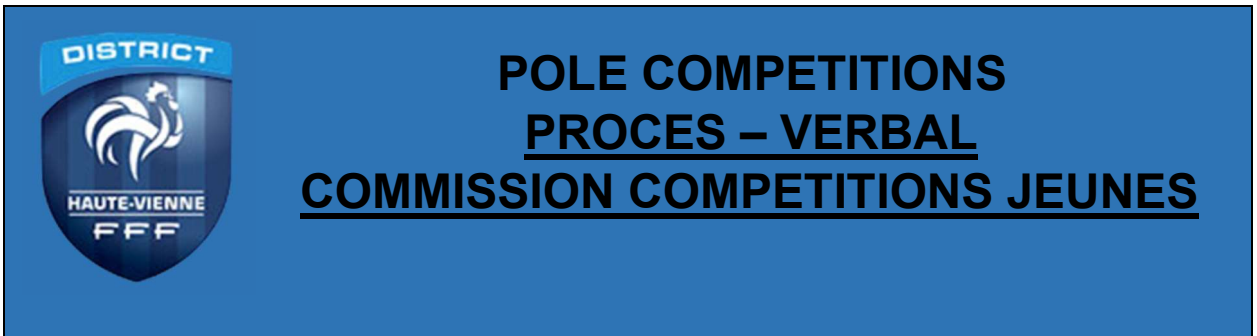
Limoges Football 1

US Limoges la Bastide 1

U15 : Challenge « Roger LEGER »

Suite à la demande du Bureau du Comité Directeur du District et à titre exceptionnel, et avec l'accord écrit des 2 clubs, le match comptant pour le 1^{er} tour de coupe U15 Principale entre les clubs de l'E.F. Val de Vienne et de Bonnac la Côte qui avaient oublié de s'engager aura lieu le 15 Janvier 2022 à 15h sur le stade intercommunal de Oradour sur Glane.

Le vainqueur de ce match sera qualifié pour le 2eme tour, le perdant sera intégré en coupe consolante.



Compte rendu de la réunion avec les clubs du 04/01/2022

Une réunion avec les clubs de jeunes avait été programmée le 04/01/2022 à 18h30 depuis le 07 Décembre 2021 et avait l'objet de parution sur les PV N° 13 à 15.

Seulement 3 clubs de la Haute-Vienne étaient présents.

La commission regrette que si peu de clubs s'intéressent au travail qu'elle effectue quotidiennement et rappelle que les PV sont le lien entre le district et les clubs.

Après avoir remercié les participants, présenté les membres de la commission et présenté les vœux au nom de la commission et du district, André SEJOTTE a salué la présence du président de la commission jeunes de la Creuse à cette réunion pour aborder l'intégration des cinq équipes U17 de la Creuse dans notre championnat U17 D2 2eme phase.

U17 D1 :

3 équipes de cette poule ont déclaré forfait général, ce qui entraîne peu de match à jouer à chaque journée. Compte tenu du nombre d'engagés 22 dates ont dû être retenues pour ce championnat, ce qui pourrait entraîner des difficultés en cas de reports de matches.

U17 D2

La 1ere phase se termine le 08 Janvier 2022.

La 2eme phase débutera le 22 Janvier 2022.

Pour intégrer les cinq clubs de la Creuse, 3 Poules par niveau ont été proposées aux clubs :

Poule A	Poule B	Poule C
Guéretoise ES 2	La Souterraine ESM	NEC-FG2000-Combrail
Auzances US	E. Fcco/Feuill/Ser	Bourga-Bénev-Dun-N
FC Pays Arédien	Foot Sud 87	St Léonard de Noblat
E. Eym/Chat/Ne/La Cro	Bessines Avenir Nord 87	CA Rilhac Rancon ou Verneuil
Fun 87 GJ	Verneuil ou Rilhac Rancon	E. St Jouvent/Folles
AS St Junien	Exempt	E. AFP/Le Palais/Alouette

Poule A = Le 1^{er} et le 2eme du championnat de la Creuse + le 1er et le 2eme de chaque poule du championnat de la Haute Vienne.

Poule B = Le 3eme du championnat de la Creuse + le 3eme et le 4eme de chaque poule du championnat de la Haute Vienne.

Poule C + Le 4eme et le 5eme du championnat de la Creuse + le 5eme de la poule A et le 5eme et 6eme du championnat de la Haute Vienne + l'E. AFP/Le Palais/Alouette qui s'est engagé en 2eme phase.



POLE COMPETITIONS

PROCES – VERBAL

COMMISSION COMPETITIONS JEUNES

U15

La 1ere phase dite de « brassage » se termine le 08 Janvier 2022.

La 2eme phase débutera le 22 Janvier 2022.

Il avait été prévu que les 1ers et 2emes de chaque poule accèdent à la D1 pour disputer, en 9 matches aller, l'unique montée en U16 Ligue à la fin de la saison.

Compte tenu que deux équipes classées 2^{ème} ne souhaitent pas monter et qu'une 2^{ème} équipe ne peut pas monter car une équipe du même club est classée 1ere de sa poule et pour maintenir un bon niveau, la commission a proposé aux clubs que seul le 1^{er} de chaque poule et le meilleur 2eme montent pour créer une poule D1 de 6 avec 5 matches aller et 5 matches retour.

Les 23 équipes restantes seraient réparties en 4 poules de 6 selon le classement de la 1ere phase.

Les clubs présents ont donné leur accord pour cette solution.

Coupes

La date des finales a été fixée au 11 Juin 2022.

La commission demande aux clubs intéressés pour recevoir les finales de ces coupes de faire acte de candidature auprès du district avant le Mardi 1^{er} Février 2022.

Fin de séance à 19h45

La prochaine réunion aura lieu le 11 Janvier 2022 à 18h30.

Le Président
M. SEJOTTE André

Le secrétaire
M. LIOBET Guilhem

Procès-verbal validé par le Secrétaire Général, Mounir SISSAOUI